

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique**

Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage  
du réseau d'Enseignement organisé par la Communauté française

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE DE PLEIN EXERCICE**

**HUMANITES GENERALES ET TECHNOLOGIQUES**

**ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE TRANSITION**

**Troisième degré**

**SECTEUR : Arts appliqués**

**GROUPE : Audio-visuel**

**PROGRAMME PROVISOIRE D'ETUDES DE L'OPTION DE BASE GROUPEE**

***AUDIO-VISUEL***

**279P/2005/248A**

## **AVERTISSEMENT**

Le présent programme provisoire est d'application

- à partir de 2005-2006; dans la première année du troisième degré de l'enseignement secondaire technique de transition;
- à partir de 2006/2007, dans la deuxième année de ce même degré.

Il abroge et remplace, année par année, le programme 7/5562 du 13 avril 1994.

Ce programme figure sur RESTODE, serveur pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française.

Adresse : <http://www.restode.cfwb.be>

Il peut en outre être imprimé au format PDF.

## SOMMAIRE :

	Pages :
<b>1.Cadre général</b>	<b>3</b>
<b>2.Grille horaire</b>	<b>4</b>
<b>3.Objectifs généraux de l’OBG « Audiovisuel »</b>	<b>4</b>
<b>4.Les compétences terminales :</b>	<b>5</b>
- <b>4.1. Faire</b>	<b>6</b>
- <b>4.2. Regarder et écouter</b>	<b>8</b>
- <b>4.3. S’exprimer</b>	<b>9</b>
- <b>4.4. Connaître</b>	<b>10</b>
- <b>4.5. Apprécier</b>	<b>12</b>
<b>5.Orientations méthodologiques générales</b>	<b>14</b>
<b>6.Descriptif des cours :</b>	
<b>A. En cinquième année :</b>	
- <b>6.1. Psychopédagogie de l’Audiovisuel</b>	<b>15</b>
- <b>6.2. Technologie des appareils audiovisuels</b>	<b>16</b>
- <b>6.3. Image fixe</b>	<b>17</b>
- <b>6.4. Image animée</b>	<b>18</b>
- <b>6.5. Education aux médias</b>	<b>20</b>
<b>B. En sixième année :</b>	
- <b>6.6. Psychosociologie de l’Audiovisuel</b>	<b>21</b>
- <b>6.7. Image animée-Techniques annexes</b>	<b>22</b>
- <b>6.8. Production de documents audiovisuels</b>	<b>23</b>
- <b>6.9. Education aux médias</b>	<b>24</b>
<b>7.Evaluation</b>	<b>25</b>
<b>8.Les moyens</b>	<b>26</b>
<b>9.Orientation bibliographique</b>	<b>27</b>

Ont participé à l’élaboration de ce document :

Guy FAIRON et Valérie LUCAS (A.R. d’ARLON), Christian SCHENA (A.R. de WATERMAEL-BOISFORT) et Philippe THIEBAUT (A.R. Lucienne Tellier à ANVAING), sous la présidence de Maurice DEMOULIN, Inspecteur.

## 1.CADRE GENERAL :

Le présent programme définit les objectifs et les contenus de la formation susvisée et propose – ainsi que le prévoit l'article 27 § 5 du Décret du 24 juillet 97 sur les « missions » de l'école- des orientations méthodologiques et des exemples de situations d'apprentissage pour le troisième degré de l'Enseignement secondaire technique de transition « AUDIOVISUEL ».

Il s'inscrit dans la perspective d'un enseignement axé sur l'acquisition de compétences et en particulier sur la **maîtrise des Compétences terminales** qui viennent d'être adoptées par le Gouvernement (**A.G.C.F. du 02/06/2004**) et qui sont reprises ici au chapitre 4.

Il respecte en cela l'article 6 du même décret qui stipule :

*« La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :*

- 1. promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;*
- 2. amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;*
- 3. préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;*
- 4. assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale. »*

L'Option de Base Groupée « AUDIOVISUEL », débutant au deuxième degré de l'enseignement secondaire, se prolonge au troisième, sous le même nom ; elle s'inscrit en parallèle à l'option « ARTS » toujours dans l'Enseignement Technique de Transition ; elle pourrait également se poursuivre par une 7<sup>ème</sup> année de perfectionnement ou de qualification.

Cette filière de transition conduit normalement les élèves à poursuivre des études supérieures orientées vers la Communication visuelle ou les Arts plastiques, Arts graphiques ou Arts appliqués entre autres, mais aussi vers tous les types d'études supérieures existants, le volume important de cours à caractère général permettant facilement cet accès.

Ceci a pour conséquence que l'exercice et la maîtrise des compétences s'inscrivent surtout dans le contexte de la transversalité et de l'adaptabilité, plutôt que dans la spécialisation technique ou technologique. Les objectifs, les contenus et les méthodes seront donc différents de ceux qui ont cours dans les sections de qualification, où le nombre d'heures de cours spécifiques par semaine est beaucoup plus important, et les enseignants devront y veiller lors de l'établissement de leur planning de l'année et de la teneur des préparations d'activités.

## 2.GRILLE HORAIRE :

La grille horaire, exprimée en nombre d'heures hebdomadaires, telle qu'elle a été proposée au Conseil général, est la suivante :

Cours	Code	5TTr	6TTr
Psychopédagogie de l'Audiovisuel	2591	1	-
Psychosociologie de l'Audiovisuel	2593	-	1
Technologie des appareils audiovisuels	4261	1	-
Image fixe	1702	2	-
Image animée	1700	2	-
Image animée-Techniques annexes	1701	-	1
Production de documents audiovisuels	2557	-	4
Education aux médias	1390	1	1
<b>Total</b>		<b>7</b>	<b>7</b>

## 3. OBJECTIFS GENERAUX DE L'OPTION DE BASE GROUPEE TECHNIQUE DE TRANSITION « AUDIOVISUEL »

L'option technique de transition « Audiovisuel » répond avant tout à des objectifs de développement général de la sensibilité, de la culture, de l'intelligence et de l'autonomie, mais aussi des capacités psychomotrices nécessaires à l'utilisation des techniques audiovisuelles de base.

Son ambition est de permettre l'éclosion d'un individu équilibré, curieux, créatif dans le sens le plus transversal du terme, capable enfin d'établir des rapports nouveaux entre le monde et les hommes. Dans cet esprit, il sera informé des démarches de son temps et devra faire preuve d'ouverture face aux questions posées par la modernité et l'évolution des techniques.

D'une manière générale, on peut résumer les objectifs généraux de cette formation au développement et à la maîtrise de quatre compétences principales, que l'on retrouvera d'ailleurs dans la nouvelle version du bulletin et qui sont en quelque sorte une synthèse des compétences terminales dont le relevé est fait au chapitre suivant:

- Reconnaître les productions qui constituent les bases de son identité culturelle tout en s'ouvrant, avec tolérance, à la diversité artistique des autres cultures.
- Mettre en œuvre différentes techniques en exploitant un maximum de possibilités pour élargir son potentiel créatif et technologique.
- Evaluer des (ses) productions en formulant un avis argumenté dégagé des idées préconçues.
- Montrer sa production et affirmer, défendre ses intentions esthétiques.

#### 4. LES COMPETENCES TERMINALES :

L'inventaire des compétences terminales –transversales et disciplinaires- que l'on trouvera ci-après- et qui, rappelons-le, sont à maîtriser à l'issue du troisième degré de l'Enseignement de Transition, mais ont déjà été abordées au deuxième - s'articule autour de cinq grands objectifs ou opérations: faire, regarder et écouter, s'exprimer, connaître et apprécier, dont la succession n'implique aucune hiérarchie ou chronologie. Ceux-ci mobilisent à des degrés divers les sens, l'intelligence et les sentiments.

Devant contribuer à l'éducation globale de l'élève, chaque compétence disciplinaire apparaît souvent transversale et peut donc être travaillée dans le cadre de plusieurs cours ; d'où l'intérêt du tableau qui suivra.

Dans une perspective qui privilégie les compétences définies comme « une aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches », on ne saurait assez inviter l'enseignant(e) à s'y référer autant qu'au programme particulier de chaque cours.

Dans cet esprit, l'énoncé de ces compétences s'accompagnera d'une référence chiffrée que l'on retrouvera dans le descriptif des cours et qui devrait aider à y retourner régulièrement afin de bien s'en imprégner lors de la conception des activités d'apprentissage.

Une philosophie générale de la formation devrait ainsi être mieux perçue , ainsi que l'indispensable complémentarité des apports des divers intervenants éventuels .

## 4.1. OBJECTIF: FAIRE

### COMPETENCES TRANSVERSALES

- Communiquer clairement à l'aide de moyens logiquement appropriés et en y apportant les exigences d'autocorrection.
- Exigence personnelle de s'approprier des moyens d'expression et de les utiliser avec aisance.
- Relier les éléments d'un problème et structurer la pensée créatrice.
- Témoigner du sens de la nuance et de sensibilité.
- Expérimenter et développer l'aptitude à la réflexion avant, pendant et/ou après l'action.
- Structurer logiquement sa pensée dans le codage et le décodage de l'expression et de la communication.

### COMPETENCES DISCIPLINAIRES

- **C1.** Schématiser un projet d'image ou réaliser graphiquement un *story-board* de manière logique, compréhensible et suffisamment expressive.
- **C2.** Assurer une relative aisance dans la manipulation du matériel audiovisuel de manière à préparer le travail créatif.
- **C3.** Etablir des rapports visuels (cadrage, lumières, couleurs, contrastes, raccords, profondeur de champ, mouvements du sujet et de la caméra, etc.), temporels (rythmes, longueur et succession des séquences, etc.), sonores (intensité, timbre, coloration, fréquences, mixage, etc.), parlés (dialogue, timbre, respiration, etc.) et narratifs de manière cohérente en les articulant sur une intention formelle ou expressive structurante.
- **C4.** Etablir et pouvoir nuancer ses partis pris formels ou expressifs.
- **C5.** Manipuler et expérimenter les techniques argentiques, analogiques et numériques ainsi que la diversité des émulsions et des outils (tout support de traitement de l'image) en les considérant comme des éléments de production et de recherche.
- **C6.** Mettre en corrélation, observer, écouter, penser et produire (dans le sens de produire dans un champ d'application audiovisuel), articuler ainsi la forme et le contenu, le geste et le sens, l'outil et la pensée, l'œuvre et le soi.

- S'adapter aux circonstances, faire preuve de créativité au travers de disciplines et de contraintes voulues ou non.
- S'engager et s'intégrer dans un projet, une décision collégiale ou un travail collectif. Travailler en équipe. Pratiquer la tolérance et accepter l'autre. Mener à bien une entreprise commune même si elle n'agrée pas complètement la personne.
- Développer le sens des responsabilités.
- Etre ouvert aux nouvelles technologies appliquées à la communication.
- Manifester de l'intérêt et de la curiosité pour le renouvellement
- **C7.** Prendre en compte des contraintes externes (cadre scolaire et/ou autre, économie des moyens, conventions, consignes, délais, etc.) ou internes (logique des techniques) dans la structuration du travail audiovisuel.
- **C8.** Participer à des projets collectifs ou multidisciplinaires en y apportant son savoir faire et en se pliant à la discipline qu'impose l'unité globale d'expression ou d'intention qui les justifie.
- **C9.** Organiser son travail en fonction d'un projet choisi ou imposé en y développant ses capacités d'initiative.
- **C10.** Pouvoir utiliser les fonctions de base des logiciels les plus courants dans les domaines de la photographie et de l'audiovisuel.
- **C11.** Développer une curiosité pour l'évolution des nouvelles techniques audiovisuelles, être disponible à se les approprier, s'y adapter et à en transférer les acquis potentiels dans l'acte de conception lui-même.

## 4.2. OBJECTIF: *REGARDER ET ECOUTER*

### COMPETENCES TRANSVERSALES

- Identifier et tresser des relations. Distinguer ainsi vision objective et subjective.
- Dépasser l'esthétisme. Poser la question du sens.
- Séparer l'objectif du subjectif dans la perception.
- Analyser, synthétiser et globaliser les données sensibles de la perception.

### COMPETENCES DISCIPLINAIRES

- **C12.** Etablir des rapports de grandeur, de position, de correspondance, de rythme, de proportions, de caractère, de couleurs, etc., au sein de documents visuels et audiovisuels.
- **C13.** Pouvoir justifier le choix d'un cadrage ou d'une composition relativement à la scène, au document, au thème ou à l'objet observé. Interpréter l'œuvre audiovisuelle comme système de signes dont il convient d'objectiver les relations (formes et expression)
- **C14.** Distinguer ce qui relève de la dénotation et de la connotation dans l'approche d'une image ou d'un document pour pouvoir établir une analyse aussi objective que possible.
- **C15.** Percevoir à travers quelques œuvres majeures du cinéma, de la photographie et des productions musicales et audiovisuelles les récurrences formelles qui caractérisent le style d'un metteur en scène, d'un artiste ou d'une époque.

### 4.3. OBJECTIF: *S'EXPRIMER*

#### COMPETENCES TRANSVERSALES

- Assumer une vision (relativement) objective ou délibérément subjective
- Cultiver le regard personnel sur le monde.
- Affirmer sa personnalité.
- Structurer l'imagination créatrice.
- Opérer des transferts.
- S'adapter et faire son profit de tout. Se montrer créatif et disponible au changement.
- Faire preuve d'invention et de créativité.
- Confronter ses démarches et ses expériences à celles de l'autre dans le respect réciproque et la tolérance.

#### COMPETENCES DISCIPLINAIRES

- **C16.** Positionner ses ambitions expressives soit comme tentative de restitution objective de la réalité, soit comme écart entre cette réalité et une manière personnelle de regarder le monde.
- **C17.** Regarder activement le monde extérieur pour donner à voir et/ou à entendre ce qui échappe à la perception commune.
- **C18.** Conférer à l'activité audiovisuelle le statut de lieu de critique et d'écart par rapport à la norme, marquant ainsi la puissance créatrice de l'individu responsable s'identifiant à une création personnelle et « s'écrivant » à travers elle.
- **C19.** Dégager des clés pratiques constituant autant d'outils favorisant la créativité (cadrer, monter, éclairer, filtrer, superposer, etc.) et développant l'imagination.
- **C20.** Transposer dans un autre registre visuel, sonore ou audiovisuel, déplacer dans un autre domaine de l'expression une première expérience formelle.
- **C21.** Pouvoir tirer profit des hasards, convertir les erreurs, utiliser l'inattendu et détourner les choses de leurs fonctions habituelles.
- **C22.** Etre capable de détourner un objet ou une image du sens convenu pour lequel il a été fait et se l'approprier en lui donnant un sens nouveau, inattendu et signifiant.
- **C23.** Exprimer son appréciation sur une œuvre audiovisuelle, justifier ses goûts et en dégager l'intérêt relatif.

#### 4.4. OBJECTIF: *CONNAITRE*

##### COMPETENCES TRANSVERSALES

- Capacité à observer, comparer, analyser et Conceptualiser.
- Inscrire les phénomènes dans la mesure du temps et de l'espace. Relier les phénomènes dans leur contemporanéité. Opérer des synthèses. Etablir les connexions interdisciplinaires.
- Relier les expressions entre elles pour en dégager le sens.
- Démultiplier les méthodologies de la connaissance afin d'en percevoir le sens relatif et complémentaire. Montrer que la vérité n'est pas «une ».
- Exprimer sa pensée clairement pour communiquer. Apprendre à argumenter.
- Mesurer la solidarité des intervenants dans tout processus de pensée collective et de production.
- Travailler logiquement dans l'esprit des moyens mis en œuvre ou choisir les moyens en fonction de l'objectif poursuivi.

##### COMPETENCES DISCIPLINAIRES

- **C24.** Dégager les caractères stylistiques essentiels d'une écriture audiovisuelle, d'une époque ou d'un style.
- **C25.** Décrire l'enchaînement et penser à relier l'apparition ou la résurgence des formes d'expression à leur contexte historique et social. Comprendre qu'elles s'y inscrivent, où qu'elles peuvent y être en rupture. Apprécier l'interaction dynamique entre ces différentes composantes et en quoi le créateur forge, définit, voire remet en question les valeurs et la sensibilité de la culture de telle ou telle société.
- **C26.** Comparer les œuvres du présent et du passé, dégager des correspondances et les convergences fortuites, déceler les influences, apprécier l'impact d'une œuvre à court et à long terme, prendre conscience des ruptures, donner du sens.
- **C27.** Connaître les méthodes d'approche sémiologique et sémantique de base appliquées à la communication (figures et procédés stylistiques, tropes, injonction, redondance, etc.).
- **C28.** Tout en proscrivant le jargon, user d'un vocabulaire précis, nuancé et spécifique à l'égard des techniques employées. Assumer de cette façon la richesse du langage professionnel.
- **C29.** Situer les diverses interventions des acteurs de la production audiovisuelle l'une par rapport à l'autre (chronologie, rôles et interférences).
- **C30.** Comprendre l'esprit et la logique des différents outils, supports et médias en usage dans le domaine de la communication audiovisuelle.

- Tenir compte de l'altérité.  
Comprendre que toute communication met en jeu des phénomènes psychologiques.
- Apprendre à apprendre.  
Respecter la déontologie élémentaire de l'information et de la communication.
- Se former aux sources du savoir.
- Relier théorie, pratique et sens.
- **C31.** Connaître de manière critique les principaux ressorts psychologiques agissant à l'intérieur des œuvres médiatiques ou audiovisuelles.
- **C32.** Apprendre à se documenter, à recueillir des témoignages, à recouper son information et à s'informer, en particulier sur l'actualité, l'évolution des médias et des productions audiovisuelles (usage des encyclopédies, des bibliothèques, des médiathèques, des tables des matières, des corrélats, des productions de la presse écrite, des CD-ROM, d'Internet, des dossiers de presse, etc.).
- **C33.** Considérer comme indispensable la fréquentation directe des milieux professionnels, des médiathèques, vidéothèques et cinémathèques, des galeries et musées afin de les connaître dans leurs vraies dimensions spatiales, humaines et sensibles.
- **C34.** Connaître les techniques de base des systèmes audiovisuels afin de pouvoir effectuer des choix pratiques judicieux.

## 4.5. OBJECTIF: *APPRECIER*

### COMPETENCES TRANSVERSALES

- Argumenter et relativiser le jugement
- Relier l'œuvre à son contexte.
- Relativiser l'intérêt des différentes approches scientifiques dans le domaine des sciences humaines.
- Respect de l'héritage culturel et volonté de le conserver pour les générations futures.

### COMPETENCES DISCIPLINAIRES

- **C35.** Construire le jugement éclairé en structurant la pensée critique (tant vis-à-vis de ses propres réalisations que de celles des autres) et permettre d'échanger ses raisons d'aimer en argumentant:
  - au regard de la logique documentaire ou du reportage qui, là où elle est invoquée, implique une approche objective;
  - au regard du « quotient créateur » (puissance transformatrice ou créatrice, originalité de l'apport...);
  - au regard des possibilités connotatives (ouverture ou fermeture du sens);
  - au regard de l'existence formelle, visuelle et sonore (image, musique, texte, voix, etc.) constitutive de l'œuvre (espace, composition, tension, formes, valeurs, couleurs, textures, proportions, lumières, échelle, mouvement, raccords, temps, etc.), mais aussi dans le rapport de la forme et du contenu;
  - au regard de sa lisibilité et de son intelligibilité, notamment dans la relation aux conditions de production et de réception;
  - au regard de la norme et du hors norme des codes esthétiques.
- **C36.** Enrichir son jugement esthétique par l'éclairage de connaissances pertinentes du contexte d'émergence de l'œuvre.
- **C37.** Lire et comprendre le fonctionnement des documents audiovisuels existants (presse, annonces, clips vidéos, etc.), de manière à en assurer la compréhension (aspects sociologiques, sémiologiques, psychologiques...) et la critique de même qu'à pouvoir en évaluer l'impact sur le public.
- **C38.** Apprécier la richesse de ses racines et de son identité culturelle. Imposer le respect naturel et la valorisation des patrimoines.

- Percevoir et respecter l'autre dans sa spécificité et pour ce qu'il est de mieux. Se dégager des préjugés. Dégager le sens second d'un message.
- S'ouvrir avec tolérance à la diversité culturelle. Se mesurer par rapport à elle.
- S'ouvrir au monde d'aujourd'hui
- S'ouvrir au changement
- **C39.** Reconnaître l'autre dans la spécificité de son langage et de ce qu'il est en lisant les productions audiovisuelles comme projection de l'imaginaire et rencontre de l'inconscient, du fonds culturel, des pulsions, des souvenirs, de la créativité, du savoir-faire et des connaissances.
- **C40.** Approcher les arts issus d'autres cultures et milieux sociaux ou religieux. Dégager des relations avec les différentes valeurs, traditions et idéologies.
- **C41.** S'ouvrir aux expériences esthétiques contemporaines de manière à les intégrer dans sa culture et ses intérêts.
- **C42.** Gérer ses choix culturels par confrontation et décodage des moyens de communication actuels (affiche, TV, radio, cinéma, expositions, spots publicitaires, Internet) en les considérant comme sujets d'analyse.

## 5. ORIENTATIONS METHODOLOGIQUES GENERALES

L'enseignement de l'Audiovisuel correspond à une pratique qui relie des démarches, des expériences, des connaissances et des références.

Cette démarche associe donc action et réflexion, production et critique.

La stratégie prônée actuellement dans l'enseignement par les compétences impose aussi une méthodologie particulière qui a été développée au chapitre 6 du programme « Socles » du cours d'Education plastique au premier degré (réf. : 45/2000/240), lui-même basé sur l'application des « Socles de compétences » de l'Enseignement fondamental et du premier degré de l'Enseignement secondaire, édités par la Communauté française à l'issue du décret « Missions », et qui trouvera également à s'appliquer dans les programmes (provisaires) des deuxième et troisième degrés de l'OBG « Audiovisuel » ; il ne sera sans doute pas inutile de la résumer très brièvement ici.

### **1. Varier les situations d'enseignement :**

recourir à des « situations-problèmes » originales et motivantes, assorties de contraintes particulières voire inhabituelles, permettant aussi bien la recherche individuelle que la création collective, le travail intra ou extra muros, la variation des outils et des thèmes ou les projets personnels.

### **2. Promouvoir la créativité et la production divergente :**

ne pas se limiter à la simple application de consignes fermées ni à la reproduction de savoirs ou de savoir-faire, mais préférer l'approche et la recherche personnelles à la maîtrise absolue des techniques, surtout dans une section de transition où le nombre réduit d'heures spécifiques ne vise pas cet objectif, envisager la multiplicité des solutions, le recours –même malhabile- à des techniques inconnues ou non conventionnelles...

### **3. Permettre l'expérimentation :**

placer l'élève en situation de découvrir la richesse des possibilités de réalisation en variant les différents paramètres de prise de vue et de son (sujets, décors, ambiances sonores, éclairages, angles...) et les outils (appareils photos et caméras analogiques et numériques, magnétophones portables ou fixes, spots, micros, matériel de développement et/ou de traitement des images, logiciels infographiques,...

Ceci implique évidemment pour l'enseignant – bien sûr avec l'indispensable soutien administratif et financier de l'école- la nécessité d'équiper son local en conséquence, de maîtriser, d'entretenir et de gérer le matériel tant durable que consommable, de se tenir au courant de l'évolution des techniques et des genres, etc...

### **4. Individualiser son enseignement :**

utiliser une pédagogie différenciée tenant compte du parcours scolaire de l'élève, de ses capacités mais aussi de ses lacunes, de ses motivations et de ses goûts, de son milieu d'origine pour optimiser sa formation en autorisant des productions personnalisées, plus limitées ou plus approfondies dans certains domaines, au départ de consignes communes à toute la classe.

### **5. Promouvoir le développement de la personnalité :**

amener progressivement l'élève à s'exprimer de façon originale et personnelle, à défendre sa production en utilisant un langage clair et adapté tout en étant capable de l'évaluer de façon objective et nuancée ; lui apprendre à s'intégrer dans un milieu social en confrontant sa démarche à celle des autres et en acceptant la critique.

**6.Sensibiliser à la production audiovisuelle et à l'art en général :**  
organiser des visites de studios professionnels, d'expositions, des rencontres avec des spécialistes, visionner des réalisations marquantes, mais aussi prévoir des présentations de travaux d'élèves dans l'école ou à l'extérieur de celle-ci...

## **6. DESCRIPTIF DES COURS :**

### **A. En cinquième année :**

#### **6.1. PSYCHOPEDAGOGIE DE L'AUDIOVISUEL**

##### **Objectifs généraux:**

- Prendre conscience d'un langage de et par l'image, de et par le son.
- Analyser des productions à partir de trois axes complémentaires :
  - La dénotation et la connotation des images et des sons.
  - L'aspect technique et l'aspect esthétique de la réalisation ;
  - Le volet communication et/ou expression dans le chef de l'auteur.
- Préparer ses propres réalisations en fonction du but poursuivi..

**Compétences : C12, C13, C14, C15, C16, C17, C18, C23, C24, C25, C26, C27, C28, C29, C30, C31, C32, C33, C34, C35, C36, C37, C38, C39, C40, C41, C42.**

##### **Indications méthodologiques :**

- Faire rechercher de la documentation par les élèves-avant ou après la leçon- et la consigner dans leur farde.
- Constituer un recueil de critiques d'images d'après une grille d'analyse- type .
- Alterner notions théoriques et recherches ou expérimentations plus pratiques.

##### **Contenus :**

- **La perception visuelle :**
  - Fonctionnement optique de l'œil ; comparaison avec l'appareil photographique.
  - La vision :-la relation œil-cerveau ; la vision binoculaire ;
    - les stades de la perception et la stratégie de lecture ;
    - la perception des formes, des couleurs, des valeurs, des matières;
    - les points et lignes de force, la composition d'une image ; le mouvement ;
    - la relation distance d'observation et format d'image ;
    - les illusions d'optiques, les troubles de la vision.
  - Les quatre contenus signifiants de l'image :la présentation, la situation, l'action, l'expression.
  - Objectivité et subjectivité dans la perception visuelle ; causes et effets psychologiques.
  - Monosémie ou polysémie de l'image.
  - Incidence du vécu affectif, social, culturel sur la perception des images.
- **La perception auditive :**
  - Etude anatomique et fonctionnelle de l'oreille ;
  - L'audition :-perception de l'intensité et de la hauteur du son ; seuils limites ;

- équilibrage, stéréophonie.
- manipulations des sons ; effets psychologiques.

- **L'implication de ces notions théoriques dans des exercices pratiques d'analyse** de documents visuels (images fixes)et/ou sonores, en prévision de réalisations concrètes en prises de vues et/ou de son dans les cours appropriés.

### Exemples de situations d'apprentissage :

-L'enseignant demande aux élèves d'apporter des images publicitaires pour en faire l'analyse au départ de la dénotation puis de la connotation des éléments perçus (critique objective et/ou subjective); chacun réalise son analyse individuellement par écrit et à l'aide d'une grille, puis la présente devant la classe.

-Le professeur présente un document et demande aux élèves d'y retrouver l'implication d'une notion vue précédemment.

## 6.2. TECHNOLOGIE DES APPAREILS AUDIOVISUELS

### Objectifs généraux:

- Découverte- ou révision pour certains élèves- des techniques et des appareils audiovisuels de base ;
- acquérir et mémoriser le vocabulaire technique pratiqué dans le domaine de l'image (fixe et animée) et du son ;
- comprendre et assimiler les techniques de base et les possibilités des différents matériels ;
- faire preuve de curiosité et de volonté d'adaptation vis à vis de l'évolution des techniques.

**Compétences :C2, C5, C10, C11, C28, C30, C32, C33.**

### Indications méthodologiques :

-Le cours de Technologie sera essentiellement théorique (avec démonstrations et analyse de productions par le professeur et éventuellement brefs essais de manipulation par les élèves) ; la pratique sera réservée aux cours d'Image fixe et d'Image animée en 5<sup>e</sup> et de Production de documents audiovisuels en 6<sup>e</sup>.

### Contenus :

#### -L'image fixe :

- **La photographie :**
  - **l'appareil photo analogique :**
    - types, composition, accessoires, évolution historique, fonctionnement ;
    - les types de films (négatifs, inversibles, lents, rapides,...) ;
    - le développement (noir et blanc), l'usage de l'agrandisseur et du statif de reproduction, le choix des papiers,... (en fonction du matériel disponible) ;
    - l'importance de la profondeur de champ, les filtres, les temps de pose,

l'emploi ou non du flash, des spots,...

- **l'appareil photo numérique :**

- caractéristiques, possibilités ;
- fonctionnement ;
- archivage et impression des photos.

• **Les systèmes de projection** (pour les élèves n'étant pas passés par le 2<sup>e</sup> degré AV) :

- les projecteurs de diapositives ;
- l'épiscope ;
- le rétroprojecteur.

**-Le son :-** Les types de microphones, les haut-parleurs, la stéréophonie ;

- Les méthodes de prise de son.

**-L'image animée et le son :**

- **Le cinéma :** bref aperçu, actuel et historique, du matériel et des techniques ; formats de films, bande sonore ;
- **La télévision :** bref historique des techniques, évolution actuelle, principes de fonctionnement, réglages, systèmes de réception des images (antennes, câbles, émetteurs, relais, satellites,...) ;
- **La vidéo : -le magnétoscope, le caméscope :**  
Les élèves seront initiés à la technique de la vidéo, avec les mêmes méthodes que pour la photo et le son : découverte du matériel (caméscopes et supports magnétiques ou numériques), formats et principes de fonctionnement ; les techniques de prises de vues et de son seront brièvement évoquées pour être développées ensuite dans les cours pratiques de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup>.

**Exemples de situations d'apprentissage :**

Questions posées aux élèves :

- Comment aller au-delà de la distance minimale de mise au point pour pouvoir photographier, par exemple, un timbre-poste ?
- Comment mettre au point sur un sujet très décentré ?
- Comment faire un « zoom avant » sans perdre de netteté ?
- Comment donner l'impression d'un plus grand espace ?

<b>6.3. IMAGE FIXE</b>
------------------------

**Objectifs généraux:**

- Installer (ou vérifier et approfondir pour ceux ou celles qui ont déjà acquis une certaine expérience dans ce domaine) les connaissances théoriques et pratiques du matériel et des techniques par la manipulation des appareils et la réalisation de productions personnelles soignées.

**Compétences : C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C10, C11, C16, C17, C18, C19, C20, C21, C22, C23, C32, C33, C34.**

**Indications méthodologiques :**

- Réaliser de petits travaux photographiques sur base d'un plan de travail répondant à des consignes précises.

- Individualiser son enseignement en fonction des connaissances préalables des élèves.
- Vérifier l'acquisition suffisante des connaissances théoriques avant la mise en pratique et avant de passer à des problèmes plus complexes relevant de la création (composition, ambiance, éclairage, cadrage,...) et établir une gradation des difficultés.
- Réaliser systématiquement une évaluation collective ou individuelle, orale ou écrite, des travaux, avant de passer à un autre exercice.

### **Contenus :**

Comme dit précédemment, les contenus correspondent à ceux qui ont été cités dans le programme du cours de Technologie des appareils audiovisuels (6.2.), l'accent étant mis ici sur la pratique (manipulation, production, recherche personnelle).

- En ce qui concerne les réalisations, on distinguera trois types de productions photographiques : le photo-reportage, la photographie publicitaire, la photographie d'art.
- La reproduction de photos et/ou de diapositives sera également abordée, à l'aide du statif et/ou de l'agrandisseur, de même que la macrophotographie.

### **Exemples de situations d'apprentissage :**

- A la demande de l'école, les élèves doivent réaliser un panneau d'accueil à placer à l'entrée de l'établissement et dans lequel ils intégreront des photos argentiques et/ou numériques illustrant le texte descriptif ou publicitaire.
- Une autre demande scolaire serait de créer une brochure illustrée reprenant les diverses activités et événements prévus pour l'année ou le palmarès de l'année écoulée...
- Certaines personnes de l'établissement (professeurs, élèves, parents,...) ont exprimé le souhait d'alimenter le site Internet de l'école en y introduisant des photos de classes ou d'activités scolaires ou parascolaires...

## **6.4. IMAGE ANIMÉE**

### **Objectifs généraux:**

- Découvrir et/ou perfectionner l'utilisation des appareils et des techniques par le biais de productions personnelles ou de groupe ;
- Connaître et franchir les étapes nécessaires à un bon aboutissement de ces réalisations, comme l'élaboration d'un dossier technique, d'un story-board, une bonne gestion du temps et du matériel, une grande cohérence dans l'évolution de la production.

**Compétences : C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C10, C11, C16, C17, C18, C19, C20, C21, C22, C23, C32, C33, C34.**

### **Indications méthodologiques :**

- Autoriser les recherches personnelles avec des orientations différentes ou à des stades de finition différents en fonction des souhaits ou des situations particulières.

-Prôner le travail en petits groupes, avec échange des rôles pour éviter que certains élèves ne se limitent à un seul type d'activité (cadrage, montage, prise de son,...).

### **Contenus :**

Comme dans le cas du cours d'Image fixe, les contenus correspondent à ceux qui ont été cités dans le programme du cours de Technologie des appareils audiovisuels (6.2.), l'accent étant mis ici aussi sur la pratique (manipulations, applications, recherches personnelles).

On abordera notamment :

-les techniques de prise de vues :

- la manipulation de la caméra (mobile ou fixe), l'usage du zoom, le fading;
- la prise de vues en continu ou le découpage en séquences ;
- les problèmes d'éclairage ;

-la syntaxe des images (fixes ou) animées :

- le cadre et le hors-cadre, le champ et le contrechamp ;
- les plans et les séquences ;
- les grosseurs de plans ;
- les angles de prise de vue ;
- les mouvements de caméra ;

-la prise de vues en fonction de la continuité visuelle et/ou temporelle :

- raccords dans le mouvement, la position, la direction des regards, le son...

-le montage vidéo, par assemblage et/ou par insertion (en analogique ou en numérique), s'il reste du temps et si l'opportunité s'en fait sentir, sans quoi cette technique sera plutôt abordée en 6<sup>e</sup> année, aux cours d'« Images animées, techniques annexes » ou de « Production de documents audiovisuels » .

### **Exemples de situations d'apprentissage :**

- Les élèves réaliseront, par groupes de trois, une petite scène déterminée par le professeur (exemple: deux personnes se rencontrent dans la classe, s'échangent un livre, l'une d'elle sort de la classe). Chaque groupe devra se débrouiller pour filmer la scène de manière compréhensible uniquement avec des très gros plans. Autoscopie : quels choix techniques et narratifs cette façon de tourner implique-t-elle? Quelles difficultés faut-il surmonter? En conclusion, qu'implique le choix d'une échelle?
- Sur base d'un scénario approprié (créé par le professeur pour gagner du temps), chaque groupe de trois élèves tourne une mini-fiction qui privilégiera le point de vue de l'un ou l'autre personnage. Autoscopie : quels effets sur le choix suspense / surprise? Comment « évolue » l'identification? L'exercice se révèle excitant si chacun des personnages ignore des faits que les autres personnages connaissent ou si un personnage ment, ...
- Réaliser la même scène une fois en plan-séquence, une fois en découpant l'action (le professeur peut imposer le nombre de coupures). Autoscopie : quelles difficultés, quels avantages, quels effets spectatoriels peuvent amener les plans-séquences? Le découpage?
- Monter une scène en effaçant le son d'origine et en tentant de trouver une post-synchronisation adéquate (sans voix humaine). Recherche de sons, comparaison des travaux en autoscopie.

## 6.5. EDUCATION AUX MEDIAS

### Objectifs généraux :

- Apprendre à percevoir (regarder, lire, écouter), à analyser et à apprécier une production audiovisuelle, médiatique, en déterminer le genre, le but, les moyens techniques et psychologiques utilisés par les producteurs et les réalisateurs pour intéresser ou convaincre le récepteur, notamment dans les domaines de la presse écrite, de la publicité et de la télévision.
- Apprendre à se départir d'une passivité naturelle devant les médias pour développer son jugement, son esprit critique, son autonomie intellectuelle et affermir ses goûts personnels.

**Compétences : C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C10, C11, C16, C17, C18, C19, C20, C21, C22, C23, C32, C33, C34.**

### Indications méthodologiques :

- Faire apporter des journaux, des périodiques, des dépliants publicitaires par les élèves pour en faire l'analyse en classe, en les répartissant par groupes d'élèves et par catégorie de produits et/ou par thème.
- Pour débiter, utiliser des outils et des exemples issus de leur vie quotidienne : préférer analyser « Métro » plutôt que « Le Monde », « 20 ans » plutôt que « Trends » ; le côté « fabriqué » de tout sujet qui semble innocent au premier degré est mieux perçu quand il touche à un domaine qui leur est proche, si futile puisse-t-il être.

### Contenus :

#### Analyse de la presse écrite :

- aperçu historique et développements actuels en Belgique et dans le monde ;les groupes de presse ;les sources de financement et les enjeux ;
- les métiers de la presse écrite ;l'évolution des techniques de production ;
- les sources d'information des journalistes ;libertés et contraintes des rédactions ;
- la structure du quotidien ;nombre et finalité des rubriques ;les encarts ;la publicité ;
- la forme :mise en page, illustrations, titres, caractères ;
- le fond :types d'articles, méthodes d'écriture, jargon...

### Exemples de situations d'apprentissage :

- Il vient d'arriver quelque chose à l'une des stars favorites des élèves: comment en parlent les quotidiens, les périodiques? Quelles différences de forme et de fond? Qui n'en parle pas ? Imaginer les sources des journalistes.
- Les élèves observent la Une d'un quotidien durant une minute puis, à partir de fragments

préparés par le professeur, ils devront la reconstituer de mémoire. En déduire quelles sont les règles de forme et de fond de création de la Une.

-Les élèves choisissent des images légendées trouvées dans les quotidiens. Le professeur rend les images muettes, les élèves doivent imaginer une nouvelle légende. Comparaison avec «l'original» : quelles différences? Quel impact l'image et son interprétation par une légende peuvent-elles avoir sur les faits? De quoi une photo est-elle la preuve?

## **B. En sixième année :**

### **6.6. PSYCHOSOCIOLOGIE DE L'AUDIOVISUEL**

#### **Objectifs généraux :**

Approfondir et/ou nuancer les notions abordées en cinquième dans les cours de Psychopédagogie de l'Audiovisuel et d'Education aux médias, notamment :

- Connaître les processus de communication en général.
- Percevoir et analyser les mécanismes de manipulation utilisés couramment par les médias, télévisuels surtout, et leurs conséquences –conscientes ou inconscientes- sur nos comportements.
- Adopter une attitude adulte et intelligente dans nos choix de réception et/ou de production.
- Poser les jalons importants du développement des techniques audiovisuelles (photo, cinéma, télévision, apparition du numérique dans le son et dans l'image) et analyser leurs conséquences sur la vie sociale, politique, artistique dans le monde.

**Compétences : C12, C13, C14, C15, C16, C17, C18, C23, C24, C25, C26, C27, C28, C29, C30, C31, C32, C33, C34, C35, C36, C37, C38, C39, C40, C41, C42.**

#### **Indications méthodologiques :**

Le professeur veillera à illustrer abondamment son cours afin d'éviter le discours abstrait et à travailler à partir de documents récents pour augmenter l'implication de l'élève.

#### **Contenus :**

- La communication :-schéma général, types, moyens, facilitateurs, inhibiteurs, pièges ;  
-analyse comportementale des différents acteurs.
- Les médias audiovisuels :-bref historique des grands noms de la radio, de la télévision, du cinéma, dans le monde en général, en Belgique en particulier ;  
-les moyens de s'informer et de communiquer par les médias :le télétexte, les cd-rom, les sites Internet (culturels, commerciaux, de loisir, la banque on-line, ...) et l'impact sur nos comportements ;  
-le langage radiophonique, télévisuel, cinématographique ;
- Le rôle et l'importance des médias audiovisuels (radio, télévision, informatique, téléphonie fixe ou mobile,...) dans la société contemporaine ;
- La stratégie des médias ; l'influence des producteurs ; l'incidence de l'audimat.

#### **Exemples de situations d'apprentissage :**

- Arthur et Cauet s'accrochent par médias interposés. Retracer l'affaire par la recherche des infos à ce sujet et analyser la manière de faire des journalistes. De quoi parle-t-on vraiment?
- Toute la classe va voir un film belge et original au cinéma puis recherche des informations sur celui-ci (interviews d'acteur et/ou de réalisateur, résumés, critiques, publicités...). Quelle place prennent ces interventions par rapport à celles réalisées à propos d'un « gros » film américain? Qu'en déduire?
- Les élèves doivent faire la publicité pour un spectacle de fin d'année que l'école organise. Quels médias et quels relais choisir? Comment rendre le message le plus clair et le plus convaincant possible? Comment évaluer l'effet de leur publicité?

## 6.7. IMAGE ANIMÉE -TECHNIQUES ANNEXES

### Objectifs généraux :

- Développer certaines notions et applications abordées en cinquième aux cours d'Image fixe, d'Image animée et de Technologie des appareils audiovisuels.
- Découvrir et/ou approfondir les techniques de son, de montage et d'animation, analogiques et numériques (au départ de photos analogiques ou numériques, de dessins, de séquences vidéo, de sons divers...) et les logiciels infographiques utilisables à ces fins.

**Compétences :** C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C10, C11, C16, C17, C18, C19, C20, C21, C22, C23, C32, C33, C34.

### Indications méthodologiques :

Le professeur veillera à ce que l'apprentissage de la manipulation des logiciels et des techniques ne soit pas une fin en soi mais une ouverture à l'expression de la personnalité. Il tiendra compte d'éventuelles options complémentaires du domaine artistique ou informatique organisées dans l'établissement pour étaler et/ou approfondir les techniques et les expérimentations souhaitables.

Faute de temps, il pourra se contenter de démonstrations, voire d'applications limitées pour les élèves, les exercices plus développés étant proposés au cours de « Production de documents audiovisuels ».

### Contenus :

- Compléments d'informations sur les techniques relatives au son et à l'image animée ;
- Initiation au montage au départ d'images numériques (images scannées ou photos numériques):
  - sélection des fichiers de données (photos, images scannées, CD-rom, DVD,...) et des logiciels adéquats (Photoshop, Dreamweaver, Powerpoint,...) ;
  - retouche éventuelle des images (restauration, modification) ;
- Initiation à l'animation (analogique et/ou numérique);
- Exercices semblables en combinant sons numériques (sources diverses :CD, Internet,...) et images (fixes et/ou animées) avec insertion de textes éventuels.

### Exemples de situations d'apprentissage :

- Lors d'un travail de 5<sup>e</sup> en « Images fixes », un élève avait irrémédiablement abîmé son négatif. Comment réparer cette maladresse ? Scanner et retoucher le document sur Photoshop.
- Chaque élève, sur base de photos de ses proches, doit inventer une situation fautive par un photomontage à l'aide de Photoshop (exemple : l'ami d'un élève qui serre la main de Che Guevara).
- Les élèves veulent créer un site Internet pour mettre leurs images en valeur. Préparation des documents, projet sur papier puis création du site avec Dreamweaver.
- Je dois effectuer un enregistrement en stéréophonie ; de quel matériel dois-je disposer et comment vais-je procéder ?

## 6.8. PRODUCTION DE DOCUMENTS AUDIOVISUELS

### Objectifs généraux :

- Mettre en application l'ensemble des apprentissages effectués dans les différents cours de la formation (cours d'Image fixe, d'Image animée et de Technologie des appareils audiovisuels notamment) en menant à bien un projet complet, individuel ou collectif, multidisciplinaire et innovant.
- Expérimenter et/ou approfondir les techniques de montages audiovisuels.
- Apprendre à classer et à gérer ses documents et ses produits (notes de cours, documentation, photos-papier, diapositives, négatifs, films vierges, cassettes vidéo, disquettes, CD, fichiers informatiques,...) de manière à les conserver en bon état et à pouvoir les utiliser efficacement et de façon économe.
- Pouvoir réaliser un dossier de production personnel : conception, script, story-board, organisation pratique, contacts professionnels, prix,...
- Être capable d'évaluer objectivement sa production et celle des autres.

**Compétences :** C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C10, C11, C16, C17, C18, C19, C20, C21, C22, C23, C32, C33, C34.

### Indications méthodologiques :

C'est le cours où l'autonomisation de l'élève doit être maximale mais sous relative surveillance. On veillera à ce que sa personnalité puisse s'y exprimer le plus clairement possible dans le respect d'un cadre préétabli.

### Contenus :

- Organisation et rôle des différents acteurs de la réalisation d'une production audiovisuelle.
- Conception et réalisation de montages audio avec sources diverses (textes lus au micro, musiques enregistrées, bruitages existants ou créés).
- Réalisation de montages audiovisuels analogiques sonorisés et synchronisés au départ de diapositives, éventuellement en « fondu-enchaîné » :

- sélection et placement des diapositives dans l'ordre souhaité ;
- sélection des enregistrements sonores (K7, CD); mixage éventuel des sons ;
- Réalisation de clips et de montages vidéo :
  - préparation du tournage (scénario, story-board, repérages,...) ;
  - prises de vues (en équipes) ;
  - montage avec utilisation d'un caméscope et d'un magnétoscope ou d'une table de mixage vidéo (repérage et sélection des séquences, programmation manuelle ou automatique) ;
  - insertion de plans ou de séquences ; repiquage ou doublage de son ;
  - titrage ;effets spéciaux éventuels.
- Conseils pour la gestion du matériel ( précautions dans l'utilisation, maintenance) et des productions (classement, archivage, protection,...).

### **Exemples de situations d'apprentissage :**

- Par groupes de trois, les élèves devront monter un « news», sur base d'images propres, annonçant ou relatant un évènement local (en liaison avec le cours d' « Education aux médias »). Toute la classe créera ainsi un journal télévisé collectif, à diffuser dans la salle des professeurs, par exemple.
- Réaliser l'interview de jeunes sportifs de l'école après une compétition marquante (images animées et son).
- Créer un court-métrage de fiction sur un thème au choix.
- Rédiger un billet d'information sur l'école pour la radio locale.
- Suite à une visite dans un musée régional, réaliser un enregistrement sonore (paroles et musique) destiné à l'utilisation d'un audioguide.
- Décoration des couloirs de l'école à l'aide de photos (commentées ?) prises par les élèves.
- Réaliser un clip-vidéo pour vendre une propriété ou un objet de valeur (publicité).

## **6.9. EDUCATION AUX MEDIAS**

### **Objectifs généraux :**

- Approfondir les savoirs, savoir-faire et savoir-être abordés dans ce même cours en cinquième année, notamment :
  - Apprendre à percevoir (regarder, lire, écouter), à analyser et à apprécier une production audiovisuelle, médiatique, en déterminer le genre, le but, les moyens techniques et psychologiques utilisés par les producteurs et les réalisateurs pour intéresser ou convaincre le récepteur, notamment dans les domaine de la presse écrite, de la publicité et de la télévision.
  - Apprendre à se départir d'une passivité naturelle devant les médias pour développer son jugement, son esprit critique, son autonomie intellectuelle et affermir ses goûts personnels.

**Compétences : C12, C13, C14, C15, C16, C17, C18, C23, C24, C25, C26, C27, C28, C29, C30, C31, C32, C33, C34, C35, C36, C37, C38, C39, C40, C41, C42.**

### **Indications méthodologiques :**

Le professeur demandera aux élèves de rechercher- individuellement ou en petits groupes- de la documentation sur les programmes et les commentaires des différentes chaînes de télévision et d'enregistrer certaines émissions particulièrement significatives.

Le professeur lui-même veillera à se munir de sa propre documentation didactique, sur différents supports, et à pouvoir bénéficier des connexions nécessaires (câble, Internet).

### **Contenus :**

Après avoir étudié les principes de la communication audiovisuelle, l'élève sera invité à devenir lui-même et à son échelle un acteur du processus de création de médias .En alliant ainsi la théorie et la pratique, il mesurera la difficulté d'une totale objectivité et se rendra compte qu'une médiatisation n'est jamais innocente.

On se référera ici aussi, en vue de les approfondir, aux matières abordées en cinquième dans les cours de « Psychopédagogie de l'Audiovisuel » et d' « Education aux médias » et en sixième dans le cours de « Psychosociologie de l'Audiovisuel », mais en mettant l'accent sur l'étude critique et comparative des programmations de radio et de télévision (surtout les journaux télévisés, les spots publicitaires, mais aussi les autres genres :séries, documentaires, jeux, films, débats...) et des principaux sites Internet, l'ordinateur étant aussi un vecteur d'informations et de messages en tous genres.

### **Exemples de situations d'apprentissage :**

-Un évènement médiatique agite les élèves. Comparer son traitement dans les infos du lendemain, en radio et en TV. Quels choix, par quels médias et avec quelles conséquences?

-Chaque élève devra rédiger et enregistrer un bref billet radio (ou vidéo) relatant un évènement qui lui tient à cœur et lié à l'actualité ;il se rendra compte ainsi des difficultés de l'objectivité dans la relation d'un fait et du style à donner à ce genre de production ; il pourra ensuite comparer avec des productions similaires réalisées par des professionnels.

## **7. L' EVALUATION**

Complément indispensable de l'apprentissage dans l'optique d'un bilan et d'une adaptation éventuelle de la stratégie et des moyens utilisés, l'évaluation peut se faire essentiellement de deux façons : une évaluation sommative, voire certificative, obligatoire à certains moments, mais surtout une évaluation formative, beaucoup plus productive en général et qui devrait être quasi permanente .

### **7.1. L'évaluation sommative :**

Elle permet à l'élève, mais aussi à l'enseignant, à l'institution, aux parents, de mesurer par le biais d'une note, chiffrée ou pas, le degré de réussite correspondant à des critères précis de contenu, de conditions matérielles, de forme et de temps fixés au préalable et connus de tous. Elle ne doit jamais être une appréciation sur la personne mais sur la performance réalisée, en ce compris l'originalité de la solution, si elle était spécifiée.

Elle sera nécessairement certificative en fin de 6<sup>e</sup> année.

### 7.2. L'évaluation formative :

Elle permet à l'élève de se situer par rapport à un effort à fournir, à une attitude à adopter face au travail, à la difficulté, de constater ses progrès ou sa régression, son dynamisme, sa gestion du temps, sa bonne compréhension des consignes,...

Elle sera de préférence bienveillante, individualisée quoique impartiale et toujours assortie de conseils pratiques en vue de l'amélioration souhaitée.

Ainsi conçue par le professeur et perçue par l'élève, l'évaluation est elle-même un facteur de réussite, d'autonomie et donc de développement harmonieux de la personne.

## 8. LES MOYENS

Un minimum de moyens matériels et des conditions de travail décentes sont évidemment indispensables pour parvenir à rencontrer les objectifs et les orientations méthodologiques proposés ci-dessus et espérer obtenir des résultats satisfaisants de son enseignement.

Les cours prévus dans l'O.B.G. « Audiovisuel », comme dans toute autre section technique ou artistique, réclament donc –en fonction du nombre d'élèves bien sûr- des locaux suffisamment vastes, bien aérés et éclairés –mais parfois totalement occultables-, pourvus d'armoires et de rangements adaptés, de prises d'eau et d'électricité en suffisance.

Un **matériel spécifique de base** -voire de pointe ici au troisième degré- peut aussi être exigé dans le cadre de l'option :

- matériel durable de prise de vues et de son, suffisant en nombre et en qualité, d'utilisation aisée et résistante et correspondant à un minimum de performances technologiques actuelles.
- matériel informatique (P.C. ou MAC) avec les périphériques et les logiciels nécessaires ;
- matériel consommable varié et adapté aux appareils ou aux techniques.

Le professeur veillera à **gérer correctement** le matériel qui lui sera confié par l'école, à l'entretenir avec soin et à prévoir son remplacement éventuel dans les délais impartis.

Il aura à cœur de disposer constamment d'une documentation –technique comme artistique- adaptée et mise à jour.

Des traces des travaux d'élèves et des notes de cours seront conservées dans les locaux en vue de l'homologation ou d'une inspection éventuelle.

Des espaces (muraux ou autres) seront prévus pour l'exposition de travaux d'élèves ou de documents de référence.

Les locaux seront aussi aménagés en vue d'un usage optimal suivant les types d'activités qui doivent s'y dérouler (individuelles ou par groupes, propres ou salissantes,...).

Un « règlement d'atelier » peut également être affiché en bonne place.

## 9. ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

En plus des très nombreuses revues spécialisées ou de vulgarisation existant dans le domaine des arts plastiques et de l'audiovisuel - ainsi que d'émissions de TV - on trouvera ici une liste, de loin non exhaustive, d'ouvrages abordant certaines questions théoriques, méthodologiques ou techniques qui sont contenues dans ce programme :

- AUMONT (Jacques ) & MARIE (Michel), *L'analyse des films*, Nathan Université, Paris,1983.
- BABIN (Pierre), *Langage et culture des médias*, Collection Communications, Editions universitaires, Paris, 1991.
- BALLE (Francis), *Médias et société*, Montchrestien, E.J.A., Paris 2001.
- BATTUT (Eric) & BENSIMHON (Daniel), *Lire et comprendre les images à l'école*, Retz, Paris, 2001.
- BOUILLOT (René) & Martinez (Bernard), *Le langage de l'image*, VM, Paris, 2000.
- CAUQUELIN (Anne), *Petit traité d'art contemporain*, Seuil, Paris, 1996.
- CAZENEUVE (Jean), *Sociologie de la radio-télévision*, PUF Que sais-je ?, Vendôme, 1980.
- COCULA (Bernard) & PEYROUTET (Claude), *Sémantique de l'image*,1986.
- Collectif, *La photographie des origines à nos jours*, catalogue de l'exposition du Crédit communal, Bruxelles, 1982.
- COLLIN (Simon), *Multimedia sur le P.C.*, Dunod, Paris.
- COUWENBERGH (Jean-Pierre), *La synthèse d'images*, Marabout, Allier.
- DAUTUN (Jean-Pierre), *10 modèles d'analyse d'images*, Marabout, Allier, 1995.
- DELPIRE (Robert) & FRIZOT (Michel), *Histoire de voir*, Photo poche, Centre National de la Photographie, Evreux, 1989.
- DUC (B.), *L'art de la BD*, tomes 1 et 2, Glénat
- DUCA (Lo), *L'affiche*, PUF Que sais-je ?, Paris, 1963.
- DUROZOI (Gérard), *Regarder l'art du XXème siècle*, 100 chefs-d'œuvre, Hazan, Paris 1998.
- DUSONG (Jean-Luc) & SIEGWART (Fabienne), *Typographie, du plomb au numérique*, Dessain et Tolra, Paris,1996.
- DUVIGNAUD (Jean), *Sociologie de l'art*, PUF, Paris, 1967.
- FORESTIER (Denis), *Les mondes sonores*, Presse Pocket Explora-La Vilette, Baumes, 1982.
- GAILLOT (Bernard-André), *Arts plastiques -Eléments d'une didactique critique*. PUF, Paris,1999.
- GOUREVITCH (Jean-Paul), *Comprendre la publicité*, L'Ecole, Paris 1975.
- GROSENICK (Uta) & RIEMSCHEIDER (Burkhard), *Art now, 137 Artists at the Rise of the New Millenium* , Taschen.
- HUYSMANS (Denis), *L'esthétique*, PUF Que sais-je ?, Paris,1971.
- JEANNENEY (Jean-Noël), *Une histoire des médias (des origines à nos jours)*, Seuil, 2000.
- JOLY (Martine), *Introduction à l'analyse de l'image*, Nathan, Paris, 1993.
- MANTE (Harald), *La composition en photographie*, Dessain & Tolra, Paris, 1981.
- Mc LUHAN (Marshall), *Pour comprendre les médias*, HMH Seuil/Mame, Paris, 1968.
- MARTIN (Marcel), *Le langage cinématographique*, Cerf, Paris, 1985.
- ORTOLEVA (Pepino), *La société des médias au Xxe siècle*, Casterman-Giunti, Florence,1995
- PEETERS (Benoît), *Case-planche-récit, lire la bande dessinée*, Casterman,1998.
- SEMPRINI (Andrea), *Analyser la communication*, L'Harmattan, Paris, 2001.
- TILLET (Jules), *De quelle époque est ce monument ?*, guide pratique d'architecture, Bibliothèque des Guides Bleus, Hachette, Paris, 1966.

- VERCHEVAL (Georges), (sous la direction de -), *Musée de la photographie-Charleroi*, Musea nostra-Crédit Communal, Gand, 1996.
- VERCHEVAL (Georges), (sous la direction de -), *Pour une histoire de la photographie en Belgique*, Musée de la photographie, Charleroi, 1993.
- VICTOROFF (David), *Psychosociologie de la publicité*, PUF, Paris, 1970.